Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 13 (1899)

Heft: 2

Artikel: Nobiliaire du pays de Neuchâtel [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745469

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nr. 85. **Ulrich von Hohenlandenberg, 1500** (St.-A. Z., Töss 695).

S Uolrich de hochen Ladeberg

34 mm. Über dem quadrierten Schilde (1 und 4: geviert, 2 und 3: drei Ringe) der Helm, darüber auf Kissen der Flug mit Lindenblättern.

Nr. 86. (III 15) **Hugo von Hohenlandenberg, Bischof zu Constanz, 1504** (an einer Urkunde von 1512: Urkunden-Sammlung der Antiq. Gesellschaft Zürich 838).

· S · HVGONIS ⁝ EPI ⁝ CONSTANCIENSIS · 1504

41 mm. Die gekrönte Maria, auf dem linken Arm das Christuskind tragend, in halber Figur. Darunter der Schild Constanz (Kreuz) und der quadrierte Schild Landenberg (1 und 4: drei Ringe, 2 und 3: geviert).

Nr. 87. **Derselbe, 1517** (St.-A. Z. Constanz, bischöfliches Archiv).

Fragment, offenbar eines Rücksiegels, das einen Schild in folgender Quadrierung zeigt: 1 und 4: das bischöflich-constanzische Kreuz, 2: drei Ringe, 3: geviert.

Nobiliaire du pays de Neuchâtel.

(Suite).

107. PEYROL. — *Jean-Scipion Peyrol,* conseiller d'Etat et avocat général, originaire de Montpellier, naturalisé neuchâtelois en 1710, et *Théophile Peyrol,* son neveu, fils de feu Jean Peyrol ministre de l'église réformée de Nîmes, furent anoblis par lettres du roi Frédéric Ier du 16 Nov. 1709, entérinées le 20 Janvier 1711.

Le fils unique de Jean-Scipion Peyrol, officier au service britannique, étant mort en guerre sans postérité, son petit-fils dans la ligne féminine, *Jean Scipion Paulet,* fils de *Marguerite Peyrol,* fut, par lettres du 11 Janvier 1732, entérinées le 15 Avril suivant, subrogé à la noblesse de son grand-père avec autorisation de prendre son nom et ses armes.

Pas de postérité mâle.

ARMES: *D'or au chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules tigées et feuillées de sinople.*

CIMIER: *Un demi-vol éployé de sable, chargé d'un filet trefflé d'or.*

DEVISE: «*Tuetur et ornat*».

108. DU PEYROU. — *Pierre-Alexandre du Peyrou,* né en 1729 à Surinam d'une famille française réfugiée en Hollande à la fin du XVIIe siècle, fut reçu bourgeois de Neuchâtel en 1748. Qualifié de «gentilhomme» dans son acte de bourgeoisie il fut constamment tenu pour tel. Le «Dictionnaire de la noblesse» de La-Chesnaye-des-Bois le rattache à la très ancienne et noble famille *du Peyroux* dont le chef est actuellement le marquis du Peyroux-de Contalmaison (Département de la Somme). Il portait les armes de cette maison et entretenait avec ses membres des relations de parenté.

Cependant il résulte des recherches plus récentes de feu le Bon de Breughel-Douglas que les *du Peyrou* de Bergerac en Périgord, dont sont issus les du Peyrou de Hollande, n'étaient pas nobles et portaient d'autres armes que les *du Peyroux*. Le lien généalogique admis par ces derniers aussi bien que par Pierre-Alexandre et par La-Chesnaye-des-Bois repose sur une erreur.

Néanmoins Pierre Alexandre du Peyrou ne peut-être privé d'une manière posthume du rang qui lui fut officiellement et constammant reconnu de son vivant et qu'il soutint avec un certain éclat. Nous lui conservons donc sa place dans le nobiliaire neuchâtelois.

Il mourut en 1794 sans postérité.

ARMES: *D'or à trois chevrons d'azur et au pal du même brochant sur le tout.*
SUPPORTS: *Deux lions.*
NB. Les armes authentiques des du Peyrou de Bergerac et de Hollande sont: *d'or à deux chevrons de gueules accompagnés en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un arbre de sinople planté sur une terrasse du même.*

109. PIERRABOT. — Famille de petite noblesse qui appartenait probablement à la classe des anciens hommes libres et qui apparait au XVe siècle comme possédant en fief une portion des domaines du même nom avec le titre de *domzels*.

Cette famille disparait dès le siècle suivant.

ARMES: Inconnues.

110. DE PIERRE. I. — Ancienne famille noble, probablement originaire du Pays de Vaud où elle possédait, entre autres, la seigneurie de Giez et celle de Lignerolles. Plusieurs de ses membres ont siégé aux audiences générales de Neuchâtel au XVe et au XVIe siècle pour le fief qui portait leur nom (dîmes à Cernier) ainsi que pour le fief de Savagnier dont ils avaient acquis une part. Cette famille qui a donné également des Prévôts au chapitre de Neuchâtel s'est éteinte avant la fin du XVIe siècle. — Le fief de Pierre fut acquis par Blaise Junod puis passa 1609 au chevalier J. J. Tribolet.

ARMES: Ecartelé aux 1er et 4me *d'or à la bande de sable accompagnée de deux cotices de gueules, aux 2e et 3e d'or au chevron de gueules.* (Missels de la Collégiale de Neuchâtel à la bibliothèque de Fribourg).

111. DE PIERRE. II. — *Jean-Henry Depierre,* Maître Bourgeois de Neuchâtel, d'une ancienne famille bourgeoise de cette ville, fut anobli le 16 Juillet 1729 par le roi Frédéric-Guillaume Ier. — Entérinement le 20 Février 1730.

Descendance mâle éteinte le 1er Avril 1899 en la personne de Mr. *Edouard de Pierre,* à Neuchâtel.

ARMES: *a)* avant l'anoblissement: *de gueules au ceinturon contourné en croissant d'or, chargé de fleurons du premier et duquel pendent trois feuilles de laurier (ou de lierre) de sinople.*

b) suivant le diplôme de 1729: *D'azur au cornet d'or d'où pendent trois feuilles de laurier de sinople.*

CIMIER: *un lion issant d'or, tourné de face, flanqué d'un vol éployé de sable.*

112. PONTAREUSE. — Très ancienne famille qui possédait au XIIe et au XIIIe siècle, soit en franc alleu, soit en fief des biens sur le cours inférieur de l'Areuse et dont les membres figurent comme témoins parmi les premiers gentilshommes du pays.

Famille éteinte ou disparue dès le XIVe siècle.

ARMES: *D'azur au lion d'or* (Mandrot).

113. DES PONTINS. — *Claude, bâtard d'Arberg, sieur des Pontins,* né vers 1460, † 1524, fils illégitime du comte Guillaume d'Arberg-Valangin Sr de Givry, fut lieutenant-général de la Seigneurie de Valangin et eut en apanage quelques petits fiefs, entre autres la maison des Pontins dont il prit le nom.

Sa descendance legitime s'établit en Bourgogne puis en Flandre où elle a pris d'abord le nom de *Comtes d'Arberg,* puis de *Comtes d'Arberg de Neuchâtel et de Valangin.*

Famille éteinte en 1814 en la personne du *Comte Charles d'Arberg de Neuchâtel et de Valangin,* chambellan de Napoléon Ier, mort en ne laissant que deux fils illégitimes, lesquels furent anoblis en 1843 par le roi des Belges et dont l'un a perpétué le nom de *Neuchâtel-Arberg.*

Claude des Pontins laissa aussi un bâtard. *Melchior des Pontins,* mort avant 1546.

ARMES: *D'Arberg-Valangin chargé d'une barre de bâtardise de sable sur le tout,*
CIMIER: *D'Arberg-Valangin.*

114. DE PORTA. — Très ancienne famille dont les membres figurent au XIIe et au XIIIe siècle dans les premiers rangs de la noblesse du pays et dans l'entourage immédiat des comtes de Neuchâtel de la maison desquels une tradition les prétendait issus. On les rattache avec plus de raison à la maison *de Thorberg.*

ARMES: (probables) *de gueules à la porte à deux vantaux ouverts, d'argent.*

115. POURTALÈS. — *Jérémie Pourtalès,* originaire de La Salle, en Languedoc, établi en Suisse vers 1720 pour cause de religion et devenu bourgeois de Neuchâtel en 1729, fut anobli par le roi Frédéric II le 14 Février 1750. — Diplôme entériné le 28 mai de la même année.

Jacques-Louis de Pourtalès, Seig^r^ de Tloskau en Bohème, fils ainé du précédent, fut, par diplôme impérial autrichien du 1er Août 1811, agrégé à l'Ordre équestre du Royaume de Bohème avec le titre de *chevalier* et une augmentation d'armoiries (partition et deuxième cimier). — Pas d'entérinement à Neuchâtel.

Jules-Henri-Charles-*Frédéric de Pourtalès,* (1779, † 1861) aide de camp du Maréchal Berthier, 3me fils du précédent, fut élevé par Napoléon Ier au rang de Comte de l'Empire français (1811?) — Pas d'entérinement à Neuchâtel.

Par trois diplômes datés de Paris, le 19 Mai 1814, entérinés le 11 Mars 1816, le roi Frédéric-Guillaume III conféra le titre héréditaire de *Comte* aux deux fils ainés de Jacques-Louis de Pourtalès, *Louis,* (1773, † 1848), conseiller d'Etat et *James-Alexandre* (1776, † 1855) et confirma le même titre conféré au cadet par l'Empereur des Français.

Le Comte James-Alexandre de Pourtalès reçut par rescrit du 30 Nov. 1814 l'investiture de la Seigneurie de Gorgier qu'il avait acquise en 1813. (Après l'abolition des droits féodaux le château de Gorgier est resté dans la famille de Pourtalès à titre de fief jusqu'en 1848 et à titre privé jusqu'en 1880).

Le 9 Décembre 1815, par trois nouveaux diplômes identiques, entérinés, comme ceux de 1814, le 11 Mars 1816, le même souverain accorda aux trois frères de Pourtalès des armes augmentées (écartelure et troisième Cimier).

Famille représentée, dans la branche comtale par plusieurs rameaux issus des trois frères ci-dessus et établis principalement en Suisse, en France et en Allemagne, et en outre par une branche cadette issue de Henri († 1796) 5me fils de Jérémie le premier anobli.

ARMES: *a)* anciennes (diplôme de 1750), portées encore par la branche cadette: *coupé, au 1er de gueules au portail ouvert et flanqué de deux poternes, d'argent, au 2e d'azur à la piété d'argent.*

CIMIER: *un demi vol de pélican éployé d'argent.*

b) de Jacques-Louis (diplôme autrichien de 1811): *parti, au 1er de Pourtalès ancien au 2e de gueules à deux chevrons d'argent.*

CIMIERS: sur deux casques: *à dextre, cimier ancien; à senestre, un bonnet conique de gueules chargé de deux chevrons d'argent et surmonté de deux plumes d'autruche du même.*

c) nouvelles (diplômes de 1815): *écartelé, au 1er et 4me d'azur à la piété d'argent, aux 2e et 3me de gueules à deux chevrons d'argent; sur le tout, de gueules au portail ouvert, d'argent.*

CIMIERS: sur trois casques: *1 et 3 les anciens cimiers, 2, une aigle éployé de sable, becquée et armée d'or portant un collier du même.*

SUPPORTS: *Deux lions d'or.*

DEVISE: « *Quid non dilectis* ».

116. PRINCE-DIT-LA-HIRE. — *Jean-Pierre* et *Isaac Prince-dit-La-Hire,* originaires de Saint-Blaise, capitaines au régiment de Stoppa au service de France, furent anoblis par lettres de la Duchesse de Nemours, souveraine de Neuchâtel, du 24 Novembre 1695, entérinées le 8 Janvier 1696, en mémoire des services rendus par leur père le lieutenant de justice *Pierre Prince-dit-La Hire.*

Jean-Pierre de la Hire, colonel en 1713, brigadier des armées du Roi en 1721, mourut à Spire en 1734, ne laissant qu'une fille mariée à François de Marval également brigadier des armées du roi.

Isaac de la Hire ne laissa pas de descendants, on ignore la date de sa mort.

ARMES: *D'azur à l'épée d'argent en pal et une anille d'or sur le tout.*